

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Tenir le produit à l'écart des denrées alimentaires et hors de portée des enfants et des animaux.
- Éviter tout contact avec la peau et les yeux
- Porter des vêtements et du matériel de protection
- Ne pas inhaler le produit
- Ne pas manger, fumer ou boire pendant l'application du produit
- Se laver soigneusement à l'eau et du savon après traitement
- Détruire les emballages vides
- Conserver le produit dans son emballage d'origine

PREMIERS SECOURS

Contacteur un médecin de toute urgence en cas d'intoxication

ANTIDOTE

Pas d'antidote spécifique. Traitement symptomatique

GARANTIE ET RESPONSABILITE

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages causés aux cultures, à l'environnement, aux hommes et aux animaux du fait d'une mauvaise utilisation et du non respect des recommandations d'usages.

Notre responsabilité est limitée à la fourniture de produits conformément aux spécifications sur l'emballage.

HERCULE 480 SL

Glyphosate 480 g/l
Herbicide systémique non sélectif



Avant

Après

N° du lot:

Date de fabrication:
Date de péremption:

Fabriqué par:
Hebei Yihai
Angenuo
Agrochemical Co. Ltd
CHINA



Distribué par:
VOLCAGRO
Côte d'Ivoire
01 BP 10398 Abidjan
01

N° d'homologation: 09 0887 He

Volume net: 1 L

MODE D'EMPLOI

HERCULE 480 SL est un herbicide systémique non sélectif agissant par absorption foliaire. Il est extrêmement efficace sur les Monocotylédones (particulièrement sur les espèces à rhizomes et bulbes tels que *Cyperus spp* et *Imperata cylindrica*) et les Dicotylédones d'où son utilisation comme débroussaillant avant la mise en place des cultures (coton, riz maïs, cultures maraîchères et autre vivriers).

HERCULE 480 SL est efficacement utilisé pour l'entretien des plantations de cacaoyers, de caféiers, de palmiers à huile, d'hévéa, de cocotiers, des arbres fruitiers et de terrains vagues...

PERIODES DE TRAITEMENT

Appliquer le produit lorsque les adventices sont vivaces, et seulement sur tiges aoûtées des cultures.

DOSES D'APPLICATION

- Mauvaises herbes annuelles: 2 à 4 l/ha selon le taux d'infestation
- Mauvaises herbes pérennes en émergence: 4 l/ha
- **Mauvaises herbes pérennes à maturité: 5 à 6 l/ha**
- **Mauvaises herbes à rhizomes ou à bulbes: 6 l/ha**

VOLUME DE BOUILLIE

50 à 200 l/ha selon le type d'appareil utilisé.

Délai de carence: Sans objet



ATTENTION

